MORT SUBITE,

TESTAMENT

ET

ENTERREMENT

DU VIÇOMTE DE MIRABEAU.

MORT SUBITE, TESTAMENT ET *ENTERREMENT*

DE Très-haut et Très-puissant seigneur HERCULE - ACHILLE RIQUETTI, vicomte DE MIRABEAU, généralissime du ban et de l'arrière-ban de la noblesse Française, sonneur en chef de la cloche du palais (1), frélon ordinaire du pouvoir législatif, chevalier - grand - croix de l'ordre aristocratique, conservateur honoraire de la féodalité, etc. etc. etc. etc.

L'ÉTROITE union qui doit règner entre tous les braves défenseurs de la monarchie, nous impose la dure nécessité d'annoncer à la nation une nouvelle, qui va

---

(1) On sait que la cloche du palais fut le signal de la saint-Barthelemi.

faire frémir les vrais amis de la religion ; du roi et de la féodalité.

Riquetti cadet n'est plus . . . . il n'est plus . . . . . . Adieu les bourdonnemens du plus sonore gosier de l'aristocratie. . . .

Le distique composé pour la mort du Dauphin, père du pouvoir exécutif, peut bien s'appliquer au soutien de ce même pouvoir ; il n'y a qu'un petit mot à changer :

Riquetium juvenem rapuit mors pallida, quare ?
Annumerans lagenas credidit esse senem.

Nous n'entreprendrons pas son oraison funèbre ; nos expressions ne peindraient pas la vivacité de notre reconnaissance, et les hauts faits du colonel.

Le panégyriste de Turenne peut seul louer dignement notre héros ; puisque la vie de Riquetti est parfaitement semblable à celle de Turenne, tous deux n'ont-ils pas défendu leur roi ? tous deux n'ont-ils pas combattu pour lui ? Si le vicomte de Turenne défit Malbourough et le général Merci, le vicomte de Mirabeau n'a-t-il pas défait la Tour-Maubourg et Kervélégan.

Je copie l'évêque de Nismes.

» Tout le peuple le pleura amèrement,

et après avoir pleuré durant plusieurs jours, ils s'écrièrent : » Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël. «

» Cet homme qui portait la gloire de *son parti* jusqu'aux extrémités de la terre, qui couvrait le camp *des noirs* d'un bouclier, et forçait celui *des patriotes* avec l'épée ; qui donnait à *des enragés* ligués contre lui des déplaisirs mortels, et réjouissait *le comité autrichien* par ses vertus et ses exploits dont la mémoire doit être immortelle.

» Cet homme qui défendait les *cours de parlement*, qui domptait l'orgueil des *Chapellier* et des *Robespierre ;* qui revenait chargé des dépouilles *des Jacobins*, après avoir brûlé sur leurs autels les dieux *de la liberté ;* cet homme que Dieu avait mis autour *de ses ministres* comme un mur d'airain où se brisèrent tant de fois toutes les forces *du tiers-état ;* qui, après avoir déconcerté les plus habiles généraux *du pouvoir législatif*, venait *tous les jours* comme le moindre *des douze cents* réparer avec *ses dents triomphantes* les fatigues *de sa poitrine*, et ne voulait autre récompense des services qu'il rendait *au pouvoir exécutif*, que l'honneur *de boire du bordeaux à sa santé.*

» Ce vaillant homme, prêt à réduire ses ennemis à une fuite honteuse, reçut le coup mortel, et demeura comme enseveli dans son triomphe.

» Au premier bruit de ce funeste accident, *toutes les cours de parlement* furent émues, des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux *de tous les conseillers, seigneurs hauts-justiciers et riches bénéficiers;* ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles; un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots, que formaient dans leurs cœurs la tristesse, la crainte et *l'aristocratie;* ils s'écrièrent : Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple *augustin*.

» A ces cris, *l'aristocratie* redoubla ses pleurs, les voûtes du temple *des augustins* s'ébranlèrent, la *Seine* se troubla, et tous ses *quais* retentirent de ces lugubres paroles : Comment est mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple *noir*. «

On me saura gré, sans doute, d'avoir recueilli les moindres détails de ce qui a précédé cet affreux événement, en les apprenant *le roi pleurera, les princes seront désolés, et les mains tomberont aux augustins, de douleur et d'étonnement.*

Riquetti cadet était dans cet heureux

état, qui d'ordinaire suivait ses soupers; il venait de finir la mort de M. Target, et recommençait ses déjeûners.....

Oh! que sur ce ton-là, j'aimais le voir écrire;
La France allait par lui se laisser gouverner,
Avec des calembourgs on doit tout entraîner.
La haine des tyrans, l'amour de la patrie,
Ces sermens solemnels de lui donner sa vie,
Sermens, que malgré lui, le vicomte avait fait,
Deux millions de bras à combattre tout prêts,
La raison contre nous avec la force unie;
Était-ce là de quoi glacer son grand génie,
Il eût anéanti tous ces vastes projets,
Par une parodie, ou par quelques couplets.

L'heureux vicomte caressant son menton, le bordeaux sur sa table, se contemplait dans sa mort de Target; il avait eu pour convives tout ce que les augustins et le comité autrichien offrent de plus brillant; Maury, Cazalès, d'Eprémesnil, restèrent pour faire avec lui encore un petit déjeûner; leur intéressante conversation que j'ai recueillie, mettra le lecteur en état de juger de leur parfaite intelligence......

Oh! pour le coup, dit Mirabeau cadet, voici une épigramme, capable par son

ridicule de détrôner Bailli *le long;* elle sera dans mon prochain déjeûner.

. . . . .

Certain rieur que rien n'eut arrêté,
Pas même le malheur de notre liberté;
Riait encore un jour que chez lui l'on pilla,
Mais voyant passer Bailli, bailla.

L'aristocratique trio d'applaudir, et Maury de riposter en style académique :

Rien ne peut résister à de pareilles armes,
La révolution qui cause nos allarmes,
Si nous n'y consentons ne s'achevera pas.

. . . .

Aussi-tôt d'Eprémesnil se prit à dire d'un air inspiré : Cela vaudrait mieux cent fois, sans le mot de *liberté.*

Car. . . . .
Cet exécrable mot nous vient de Belzébut,
La liberté sur-tout est contraire au salut.

Cazalès, qui ne s'amuse pas à des bagatelles, ruminait l'affaire du marquis d'Ambert, et, plein d'un saint enthousiasme, ramena ses amis à de plus sérieuses discussions : Nous avions, dit-il, la guerre civile, si ces lâches soldats du marquis d'Ambert ne l'avaient pas abandonné,

donné, la garde nationale de Marseille était taillée en pièces . . . . .

Oui, certes, s'écria Maury, les autres gardes nationales du royaume, prenant parti pour celle de Marseille, les régimens auraient épousé la querelle de celui du marquis d'Ambert, tout eût été bouleversé, mis à feu et à sang, Paris renversé, et nous seuls eussions régnés; ah! *bravo, bravissimo!* l'abbé, reprit le vicomte, et montant sur son pégase. . . . .

Paris l'unique objet de mon ressentiment,
Pour avoir accueilli mes repas froidement,
Paris trop vil soutien de cette tourbe impure,
De ces brigands soldés de ta législature,
Puissent tous tes voisins ensemble conjurés,
Sapper tes fondemens encore mal assurés,
Et si ce n'est assez de l'aristocratie,
Que l'orient ensemble à l'occident s'allie,
Que tous les rois unis des bouts de l'univers,
Passent pour te détruire et les monts et les mers;
Que toi-même sur toi renverse tes murailles,
Et de tes propres mains déchire tes entrailles,
que le courroux du ciel allumé par mes voeux,
Fasse pleuvoir sur toi des déluges de feux,
puissé-je de mes yeux voir descendre la foudre,
Voir tes maisons en cendre, et tes districts en poudre,

Le dernier Jacobin, à son dernier soupir,
Moi seul en être cause et mourir de plaisir.

Il dit, et son œil se troubla, son col s'enfla, sa face rougit, l'infortuné vicomte tomba; d'Eprémesnil s'empressa aussi-tôt de le magnétiser; Maury, plus adroit, lui desserre son col, pendant que Cazalès sonne les laquais; on le déboutonne, on essaye de le mettre sur une ottomane; mais son poids et sa rotondité le rendent *inamovible;* l'actif abbé Maury envoie chez Vicq-d'Azir, et lui applique au préalable, en guise de sels, les feuilles de Caton Sabatier, les actes des apôtres, les sottises des petits Seguiers, les déjeûners même; il lui desserre les dents, lui entonne du bordeaux et du champagne; le pauvre Riquetti avalait, avalait, ouvrant déjà des yeux plus clairs que ceux d'un basilic; mais le bruit de la voiture du docteur, qu'il prit pour celui des tambours de la garde nationale, augmenta son accès; d'Eprémesnil, dans un coin, invoquait Cagliostro, lorsque Cazalès introduisit le médecin du comité autrichien, qui, après avoir ordonné la saignée, à la jugulaire, fit un fort beau discours pour démontrer que la maladie de monsieur le vicomte était une apoplexie *propter epulas,*

et que les pamphlets, appliqués sous son nez, étaient des caustiques dont il fallait le débarrasser, *irritationis metu.*

Pendant cette belle dissertation arrive le *Saigneur* cadet, Maury, pour plus de soins et d'attention, tient le flambeau; d'Eprémesnil *le plat,* à mesure que le sang coule, on voit le vicomte reprendre ses sens; il pousse un soupir aristocratique, et d'une voix entrecoupée . . . .

Prêt à voir d'un côté passer tout l'avantage,
Puis-je ne craindre pas un funeste partage.

Qu'a-t-on fait à l'assemblée? on ne se pressa pas de lui répondre sur cet article, on le deshabilla, Maury eut la précaution de faire bassiner son lit; tout allait le mieux du monde, lorsque Foucault tout essouflé entra criant: *Nous sommes perdus; il n'y aura point de guerre de religion!* Ce mot fut un coup de foudre pour le vicomte, qui, soudain expira: en vain Cazalès, Maury, Duval, (qui malgré cette affligeante nouvelle ne perdirent pas la tête) cherchent à le rappeler à la vie.

. . . . Mais hélas! le vicomte expiré,
Ne laissa dans leurs bras qu'un corps défiguré.

Ce fut à une heure vingt-quatre minutes

du matin, que la France perdit ce gros homme.

Le bruit du triste événement arrivé au vicomte, avait déja attiré à son hôtel une foule de noirs ; la seule marquise de Cassini fut introduite au moment même de sa mort ; mais au lieu de verser des pleurs stériles, l'astronomique marquise promit de placer incessamment le vicomte dans le planisphère, savoir, aux pieds d'Andromède, vis-à-vis la chevelure de Bérénice, qui va bientôt prendre le nom de d'Eprémesnil (1), et de-là, nouvel astre bienfaisant, il présidera au destin de la France ; chacun prit le parti d'applaudir, et Maury de solliciter une place à côté du vicomte en forme de satellite ; l'humble Duval, au lieu de postuler une place dans l'empirée, prenant son ton d'Homélie...

C'en est fait je renonce à ma triste patrie,
Qui se livre aux horreurs de la démocratie,
Un empire me fut promis par Cagliostro ;
Et je cours le fonder sur les bords du Scioto.

Le penseur Cazalès pensa au testament,

---

(1) Tout le monde connaît la belle chevelure de M. Duval, son amour pour elle, et l'étalage qu'il en faisait sur sa robe rouge.

et fit la motion d'en prendre sur le champ lecture, pour connaître les dispositions de leur défunt ami.

Oui, certes, répliqua Maury, nous y trouverons sûrement quelques plans funestes à nos ennemis. . .

Le sage Mirabeau sçut maîtriser le sort,
Il nous servit pendant sa vie,
Et ce héros par son génie,
Nous défend même après sa mort.

Maury courut chercher le précieux testament, après l'avoir baisé respectueusement, et s'être réconforté la poitrine, il en fit la lecture à haute et intelligible voix.

TESTAMENT olographe du vicomte DE MIRABEAU.

Incertain du jour et de l'heure où la farce sera jouée et la toile baissée, j'ai, le corps aussi repu et l'esprit aussi sémillant que de coutume, rédigé et signé le présent testament :

ARTICLE PREMIER.

Comme il faut d'abord penser à se loger,

et que je n'ai pas envie de servir de livre à quelques carabins, je charge mes dignes collègues, messieurs Duval d'Eprémesnil et de Cazalès, de faire enfermer mon corps dans un cercueil de plomb; et transporter en la chapelle seigneuriale de ma vicomté, pour y être inhumé dans le caveau de mes ayeux.

Je veux que mon cœur enfermé dans une boîte d'or, à mes armes, soit déposé sous le fauteuil du président des Augustins, et mes entrailles sous la salle de la noblesse aux menus-plaisirs de Versailles (1).

I I.

Je légue au roi de France mes écrits, comme un hommage de mon dévouement à sa pe sonne sacrée, et comme une preuve non-équivoque de la loyauté des chevaliers français.

I I I.

Je légue ma plume à monsieur de Foucault; elle ne lui sera pas inutile, pour mettre de la netteté dans ses idées.

(1) On n'a pas pu exécuter ces deux dernières dispositions, parce que la vésicule du fiel était crevée, et que le cœur et les entrailles étaient absolument gangrenés.

I V.

Je légue ma voix à l'abbé Bérardier, qui ne put se faire entendre en faveur de la compagnie des Indes ; c'est un néophyte, dont il est bon d'encourager le zèle : *Zelus domini comedit eum.*

V.

Je légue ma cave aux Augustins, pour entretenir en eux le feu sacré de l'aristocratie.

V I.

Je légue mon régiment à mon féal Bournissac, prévôt de Marseille. *Item*, mon épée de bataille, et mes pistolets d'arçon, à mon ami de Cazalès. *Item*, mon fusil à vent, à M. Malouet.

V I I.

Je légue à M. d'Eprémesnil une édition complette des œuvres de Machiavel ; toutes mes brochures sur le mesmérisme et le cagliotricisme ; de plus, un manuscrit de ma composition, pour la constitution du Scioto : il y trouvera d'excellens moyens pour rendre ses vassaux esclaves, mais heureux.

V I I I.

Je légue ma garde-robe aux braves gentilshommes Bretons, qui préfèrent une noble indigence à une douce aisance, qu'ils ne pourraient acquérir sans déroger.

I X.

Je légue mes saillies et ma renommée à mon frère, dont le sens commun me paraît un peu lourd.

X.

Je donne mes espèces sonnantes à la caisse des Augustins. *Item*, mes biens seigneuriaux à l'archevêque de Paris, pour l'aider à fonder un chapitre noble à Sainte Geneviève, faisant défense aux Jacobins d'y toucher.

X I.

Je légue à l'abbé Maury ma correspondance avec les parlemens, la noblesse de Bretagne et autres corps aristocratiques du royaume.

X I I.

Je légue mes bonnets de nuit aux auditeurs de Messieurs Chapellier, Thouret et Desmeuniers.

X I I I.

X I I I.

Je laisse à M. Necker mon barrême ; crainte qu'il ne se glisse encore dans ses comptes quelques erreurs involontaires.

X I V.

Je donne en propriété à M. le comte d'Antraigues mes titres de noblesse, pour remplacer ceux qu'il s'est repenti d'avoir brûlé dans le délire d'une fièvre chaude.

Pour l'exécution du présent testament, j'ai nommé M. d'Eprémesnil, lui recommandant de faire retrancher de mes billets d'enterremens, et de tous les actes que j'aurais pu signer et qui tomberont en sa puissance, le titre de député à l'assemblée nationale, auquel je déclare renoncer de tout mon cœur, comme à satan, à ses pompes et à ses œuvres ; je le prie d'y substituer tous mes noms, titres et qualités. Je charge, en outre, l'abbé Maury de mon apothéose ; j'ordonne à mon intendant de faire mettre au-dessus de la porte de mon hôtel un *obiit* blasoné de mon écusson, pendant un an et un jour. Fait à Paris le 26 avril 1790, en mon hôtel, rue de Seine.

ACHILLE-HERCULE RIQUETTI,
vicomte de Mirabeau.

ENTERREMENT

DU VICOMTE DE MIRABEAU.

Ordre de la marche.

1°. Une compagnie de grenadiers de Salissamade, portant la cocarde noire et enseignes déployées, ayant à leur tête les sappeurs et l'orchestre de l'orangerie de Versailles, commandés par mouseigneur le prince de Lambesc, grand sabreur des Thuileries.

2°. Un détachement des brigands de Montmartre, armés de piques et de poignards, ornés de crêpes, ayant à leur tête le général Sartine.

3°. Les enfans de la charité, conduits par le prévoyant Calonne.

4°. Les Enfans-trouvés, auxquels on dira de pleurer Riquetti cadet, comme un père.

5°. Une députation des abbés, prieurs et procureurs des communautés religieuses, tous en habits de chœur; et selon le degré d'ancienneté de leur ordre; la mère supérieure des religieuses de l'hôtel-dieu comme

représentante de celles qui, pour le salut de leurs sœurs, ne veulent pas qu'elles obéissent aux décrets de l'assemblée nationale.

6°. Les porte-clefs de la Bastille et de Vincennes, conduits par le commissaire Chenon.

7°. Un détachement des gardes-du-corps, commandé par messieurs de Guiche et d'Agoult, envoyé pour cortège, par le pouvoir exécutif.

8°. Une députation du corps des agioteurs, présidée par l'abbé d'Espagnac ; une autre, des fermiers généraux et intendans de province, présidée par messieurs Berthier, et Foulon fils.

9°. Députation des secrétaires, conseillers du roi en tous ses conseils, conduits par noble homme Pierre Cazalès.

10°. Députation de la noblesse de France, présidée par monseigneur le duc du Châtelet.

11°. Députation des cours souveraines. présidées par leurs chefs.

12°. Députation des chapitres nobles de France, ayant à leur tête le cardinal de Rohan.

13°. Tous les séminaires de la capitale et les prêtres habitués des paroisses ; le grand aumonier officiera, (l'archevêque de

Paris étant en délicatesse avec ses ouailles ;) l'archevêque de Sens fera diacre ; celui de Rheims, sous - diacre ; l'abbé Bérardier, prêtre assistant ; les abbés de Broglie et de la Trémoille, acolytes.

L'abbé Maury dans sa douleur ne pouvant prononcer l'oraison funèbre, l'abbé Tandeau de Marsac en est chargé.

14°. Le cercueil sera précédé des généalogistes de France ; il sera porté par quatre gardes des maréchaux de France. MM. d'Éprémesnil, Maury, Malouet et Margnesia, suivis de la noble assemblée des Augustins, porteront les coins du drap qui sera blasonné des armes du défunt.

Sur le cercueil sera déposé une couronne de vicomte, un tirebouchon, un exemplaire des déjeûners, sa bonne épée, ses éperons de chevalier, et ses pistolets de bataille.

15°. Outre les Augustins, tous les illustres pensionnés, inscrits au livre rouge, formeront le deuil ; ils seront suivis de leurs laquais, ayant au poing des torches écussonnées de leurs armes, le tout vérifié par Cherin et d'Hozier ; les princes et les ambassadeurs enverront leurs voitures de deuil.

16°. La marche sera close par un gros de hussards et de Royal-allemand, avec ca-

nons, mitraille, grils et boulets rouges : les canonniers portant mêche allumée. Cette troupe sera commandée par Alexandre de Besenval, en cocarde blanche par permission du Châtelet.

Le convoi partira à huit heures du soir, de l'hôtel de Mirabeau, rue de Seine; le corps sera déposé dans une chapelle ardente à Saint-Sulpice pendant l'office, et de-là transporté au chef-lieu de la vicomté, pour y être inhumé en la chapelle seigneuriale, suivant les volontés du défunt.

On ne recevra parmi le deuil que les collégues d'aristocratie de Riquetti cadet, sans égard pour les parens.

Nina Bergasse est nommé vérificateur.

TOMBEAU DU VICOMTE.

ou

Projet de Mausolée.

Les meilleurs artistes de la capitale sont chargés par le pouvoir exécutif de travailler au mausolée, qui représentera le vicomte de Mirabeau, descendant dans la tombe avec ce sang-froid qui lui était ordinaire au sortir de table.

L'aristocratie, et très-haut et très-puissant seigneur des abus, échevelés, fondant en larmes, tendront les bras pour tâcher de le retenir.

La muse de l'histoire arrachera de son livre un feuillet, sur lequel on lira : *Riquetti cadet, censuré pour avoir grossièrement injurié le pouvoir législatif.*

Au pied du mausolée seront enchaînées des figures emblêmatiques, représentant la liberté, le tiers-état et la future constitution.

On y verra des trophées militaires, des écussons, des pannonceaux, des sceaux, des parchemins, des bandouillières de garde-chasse.

Il y aura des rouleaux de papier, que l'oubli personnifié semblera ramasser, sur lesquels seront écrits : déjeuners, dîners, soupers, etc. etc.

Les bas-reliefs représenteront les combats particuliers du vicomte, et ses hauts faits à l'assemblée nationale.

L'académie française étant actuellement en léthargie, celle des inscriptions sera chargée de composer une épitaphe pour le vicomte de Mirabeau ;..... nous l'aurons probablement avant six mois ; en atten-

dant, en voici deux composées en style lapidaire :

L'académie nous donnera sûrement du meilleur, mais celles-ci ont du moins le rare mérite de la vérité :

Ci gît le jeune MIRABEAU,
QUI de son vivant fut apôtre.
Ah ! qu'il est bien dans ce tombeau
POUR son repos et pour le nôtre !

Pleure passant :
ci gît un gentilhomme
QUI vécut noblement,
RIANT, buvant, chassant,
Gâta du papier moultement ;
En attendant le jugement,
Sous cette pierre il dort un somme.

P. S. La mort du vicomte, ainsi que la prise du fort Saint-Jean à Marseille, ont tellement influé sur messieurs Maury et Foucault, que l'un est devenu frénétique, et l'autre est tombé en enfance. Nous promettons au public le bulletin de leurs maladies.

De l'imprimerie des CAPUCINS.